

Baie de Saint-Brieuc.

Comment est contrôlée l'eau des plages ?

Le Télégramme - 03 août 2018



La plage de la Comtesse à Saint-Quay-Portrieux. (© Benoît Tréhorel)

Tout l'été, l'Agence régionale de la santé contrôle la qualité des eaux de baignade. En baie de Saint-Brieuc, elle est plutôt de bonne qualité. Pour en avoir le cœur net, il suffit de se renseigner sur internet, ou à l'entrée des plages.

« Le contrôle de la qualité des eaux de baignade est une obligation communautaire depuis 1976 », rappelle l'Agence régionale de la Santé (ARS). Pour ce faire, l'organisme réalise des prélèvements, qui sont ensuite analysés « par des laboratoires agréés par le ministère en charge de la santé et implantés en région ».

À la recherche de contamination fécale

Sur son site internet*, l'ARS explique que « le contrôle des eaux de baignade vise en premier lieu l'évaluation de leur qualité microbiologique, déterminée à travers deux indicateurs de contamination fécale : *Escherichia coli* et les entérocoques intestinaux. Plus ces germes sont retrouvés en quantité importante dans l'eau, plus la probabilité de présence de germes pathogènes plus dangereux, d'origine bactérienne ou virale, est élevée ».

Les enfants sont plus sensibles à la pollution

Le but de la démarche : éviter que les baigneurs tombent malades après avoir piqué une tête. « Le risque se traduit principalement par des gastro-entérites plus ou moins sévères selon les germes en cause, des affections de la sphère ORL et des dermatites », détaille l'ARS. « L'apparition de troubles

sur la santé dépend du niveau de contamination de l'eau, de l'état de santé du baigneur et de l'intensité de son exposition à l'eau contaminée. Ainsi, les enfants présentent une probabilité plus importante que les adultes de contracter une infection lors des activités de baignade du fait de la durée des bains et de leur plus grande sensibilité aux germes pathogènes ».

Des contrôles fréquents

Du 15 juin au 15 septembre, certains sites seront analysés à huit reprises. « Cela peut monter jusqu'à 14 fois concernant les lieux sensibles et où il y a une forte fréquentation », précise David Mercerie, technicien sanitaire pour l'ARS Bretagne.

Dans les Côtes-d'Armor, c'est Labocea, un laboratoire public territorial français, qui s'occupe des analyses pour le compte de l'ARS. « Les résultats sont ensuite envoyés aux mairies qui ont l'obligation d'informer les usagers. La plupart du temps, les résultats sont affichés à l'entrée des plages », fait savoir David Mercerie.

Un site internet pour savoir où l'on met les pieds

Tout un chacun peut également se rendre sur le site internet qui dépend du ministère de la Santé (baignades.sante.gouv.fr), où on peut, en deux trois clics, retrouver les derniers résultats des analyses réalisées. Le long de la côte, de Saint-Quay-Portrieux à Pléneuf-Val-André, la qualité de l'eau varie en fonction de trois catégories : excellent ; bon et insuffisant. Par exemple, les dernières analyses, datant du 27 juillet, montrent que la plage du Valais a une qualité d'eau moyenne. Celle des Godelins, à Etables-sur-Mer est bonne.

La qualité de l'eau varie au fil de la saison

Quand l'eau présente un risque pour la santé, les mairies prennent des arrêtés pour interdire la baignade. Cet été, cela a notamment été le cas concernant la plage du Moulin, à Binic-Étables, celle de Martin Plage, à Plérin, et celle du Valais, à Saint-Brieuc.

« Si à un instant T, la qualité de l'eau est jugée mauvaise, cela ne signifie pas que cela sera le cas tout au long de la saison », tempère David Mercerie. « Les causes qui entraînent une pollution peuvent être multiples : orages, assainissement individuel défaillant, déjections animales... Il s'agit, la plupart du temps, de risques temporaires ».

*

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/eaux-de-baignade-en-bretagne-la-qualite-toujours-au-rendez-vous>